

Dites à votre député de mettre fin aux soins de santé privés

Le système de soins de santé du Canada est menacé. Des investisseurs privés, dont plusieurs sont établis aux États-Unis, cherchent à profiter des soins de santé du Canada depuis la cause Chaoulli, une décision de la Cour suprême qui permet l'achat au Québec d'une police d'assurance maladie privée pour obtenir des services assurés publiquement lorsque le temps d'attente est inacceptable.

Les profits ne constituent pas un remède

Mais la solution aux temps d'attente ne consiste pas à laisser des gens acheter leur place afin de devancer la file d'attente. Les soins de santé privés sont plus coûteux, drainent les ressources du système public, accordent des privilèges d'accès à ceux qui en ont les moyens, et mettent en danger la santé des patients en rognant sur les coûts afin d'augmenter les profits. Les États-Unis dépensent plus que tout autre pays du monde per capita pour les soins de santé. Pourtant, 45,8 millions d'Américains n'ont aucune police d'assurance maladie. Et ceux qui en ont une versent des sommes faramineuses à cette fin, ou les entreprises pour lesquelles ils travaillent défraient les coûts de la police. Toutes les études démontrent que les soins de santé publics coûtent moins cher et sont plus efficaces.

Malgré tout, les grandes entreprises, menées par le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), militent en faveur de la privatisation des soins de santé au Canada. Ces mêmes organisations favorisent également le resserrement des liens économiques avec les États-Unis. Selon elles, des liens pourraient être tissés dans le secteur des soins de santé.



Une intégration économique plus profonde avec les États-Unis mettrait beaucoup de pression sur le Canada pour que celui-ci harmonise son système de soins de santé avec le modèle américain, et ouvrirait la porte aux sociétés américaines.

L'ALENA et les soins de santé

Soins de santé et libre-échange ne font pas bon ménage. Ouvrir la porte de notre système de soins de santé aux sociétés à but lucratif correspondrait à ouvrir les écluses. Une fois que les intérêts privés canadiens sont impliqués, les intérêts américains suivent. L'ALENA est clair : l'exemption pour les soins de santé, qui éloigne les grandes entreprises de soins de santé des États-Unis, ne s'applique qu'à un système entièrement financé par le public. En cas de privatisation, le Canada doit octroyer des droits de « traitement national » aux sociétés américaines qui souhaitent offrir des soins de santé. Non seulement des sociétés américaines auraient-elles le droit de s'établir au Canada, mais elles auraient également droit au même financement public que les sociétés canadiennes.

Les ennuis des soins de santé

Lors du budget fédéral de 1995, le gouvernement a réduit de 40 % les paiements de transfert aux provinces, nuisant ainsi au système de soins de santé. En 2004, le gouvernement a finalement consacré la somme de 40 milliards \$ aux soins de santé suite à l'Accord sur la santé. Mais cet argent n'a pas servi à régler des problèmes concrets, par exemple, en réduisant les listes d'attente. Et le gouvernement n'a pas mis en application la Loi sur la santé et empêché les provinces de consacrer une partie des paiements de transfert aux soins de santé à but lucratif.



Non seulement cela, mais la hausse vertigineuse du coût des médicaments est le plus important générateur de coût de notre système de soins santé actuel. Pourtant, le gouvernement ne fait rien pour contrôler ces coûts.



Pendant ce temps, les provinces utilisent le modèle de partenariat public-privé pour les hôpitaux. Les sociétés privées à but lucratif bâtissent et détiennent les hôpitaux, et y offrent tous leurs services « non cliniques ». Ils louent ensuite l'hôpital au secteur public en vertu d'un bail coûteux de plusieurs décennies. Ce modèle permet supposément au gouvernement de maintenir le contrôle des programmes et services des hôpitaux, tandis que les sociétés les administrent. La réalité est que les sociétés privées doivent trouver des moyens de réaliser des profits pour leurs investisseurs. Cela entraîne généralement des coupures de services qui, inévitablement, nuisent aux patients.

Afin de protéger les soins de santé publics, le gouvernement fédéral doit :

- Mettre en application la Loi sur la santé
- Cesser le financement des soins de santé privés à but lucratif
- Établir des normes minimums pour l'accès universel de tous les services nécessaires

Les profits ne constituent pas un remède

Le système de soins de santé publics du Canada doit être protégé contre les promoteurs des soins de santé privés à but lucratif. Grâce à une meilleure gestion et un engagement du gouvernement fédéral à mettre en application la Loi sur la santé, le système

public peut devenir plus solide pour le bien-être de tous. L'utilisation de fonds publics pour soutenir les cliniques à but lucratif ne fera qu'accroître le temps d'attente pour la majorité des Canadiens. La privatisation des soins de santé ne profitera qu'à ceux qui ont les moyens de payer, et permettra à certains médecins, hommes d'affaires et sociétés de faire de l'argent sur le dos des Canadiens malades et blessés.

Agissez !

Le Premier ministre Stephen Harper s'est prononcé en faveur des soins de santé à but lucratif sans tenir compte des conséquences pour les Canadiens. Malgré ses promesses de mettre en application la Loi sur la santé lorsqu'il fut élu pour la première fois, le gouvernement n'a rien fait pour stopper la croissance des cliniques privées de soins de santé au Canada. Demandez au Premier ministre Harper de rendre des comptes. Demandez-lui de mettre en application la Loi sur la santé, qui assure un accès rapide à des soins de santé publics de qualité à tous. Les deniers publics ne doivent pas servir à payer pour des soins de santé privés.

Dites à votre député que les profits ne constituent pas un remède. Il est temps d'exiger des soins de santé publics avant qu'il ne soit trop tard.

Devenez membre du Conseil des Canadiens

Les membres constituent la force du Conseil. Le Conseil n'accepte pas les dons d'entreprises et de gouvernements. Les dons de nos membres sont donc essentiels à nos activités. Nous travaillons de concert avec les groupes communautaires, les personnes âgées, les étudiants, les syndicats et autres organisations d'un océan à l'autre afin de promouvoir des politiques progressives sur les soins de santé publics, le commerce équitable, l'eau propre et autres préoccupations économiques et sociales des Canadiens. Pour devenir membre, visitez www.canadians.org.

Pour de plus amples renseignements sur la campagne du Conseil des Canadiens en faveur des soins de santé publics, visitez notre site Web au www.canadians.org ou appelez-nous sans frais au 1-800-387-7177.